

Département Informatique et Interactions

Marseille, le 13 mars 2023

Extrait Compte rendu de la réunion du Conseil du Département Informatique et Interactions n°72 qui s'est tenue le vendredi 10 mars 2023 à 14h00

**<u>Réunion présidée</u>** par Djamal HABET, Directeur du Département.

<u>Etaient présents</u>: Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamal HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Léonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Julie PARREAUX - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Yannis FORMERY – Usager, Loïc NEYRAT – Usager, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent,

<u>Étaient excusés</u>: Frédéric BÉCHET- PR (procuration N. Novelli) - Alexis NASR- PR (procuration N. Creignou), Marc ALLAIN - MCF (procuration I. Demongodin), Line JAKUBIEC-JAMET - MCF (procuration N. Novelli), Raquel URENA-PEREZ - MCF (procuration D. Habet), Anais MUNEZERO - Usager (procuration L. Neyrat), Kevin PIERRARD - Usager, Laurence MOURET - PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent.

## Invités :

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

# Ordre du Jour:

- 1/ Approbation du PV n° 71
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Élection siège vacant collègue B (vote)
- 4/ Budget
- 5/ Nouvelle offre de formation et BCC
- 6/ Questions diverses

## 1/ Approbation du PV n° 71

Le PV n° 71 est approuvé après corrections avec 5 abstentions et 0 contre.

Le directeur soumet à l'approbation, le PV n°64. Le PV est approuvé à l'unanimité sans correction.

# 3/ Élection siège vacant collègue B (vote)

Suite à la promotion par M. Cyril Terrioux au poste de professeur des universités, un siège au conseil de département dans le collège B est vacant. Un appel à candidature a été fait.

## Les candidats sont :

- Michel Bensoam
- Amine Hamri
- Arnaud Labourel
- Nicolas Prcovic

Le directeur du département soumet au vote à la majorité relative.

Vote à bulletins secrets : 20 votants dont 6 procurations

Michel Bensoam : 1 voix
Amine Hamri : 0 voix
Arnaud Labourel : 9 voix
Nicolas Prcovic : 10 voix

Nicolas Prcovic est élu au 1<sup>er</sup> tour

La séance est levée à 16h15